

mille, sur la nature de l'Église, sur la nature de l'État, que l'esprit voit clair dans ce problème où tant d'intérêts se croisent, et où tant d'opinions viennent se heurter. Ici, comme en beaucoup d'autres questions très graves, le rôle des vérités-principes est capital. Et c'est ce dont, jeunes amis, vous ne sauriez trop vous persuader.

Si donc vous voulez être des esprits sûrs et des hommes de convictions solides, allez au fond des choses. Évitez les subtilités de l'ergotage, mais n'ayez pas peur des distinctions qui entrent dans le vif des débats, et par lesquelles s'éclaircissent les idées et se rectifient les jugements. Je prendrai entre beaucoup d'exemples, celui de la justice et de la charité. Voilà deux vertus connexes, mais essentiellement distinctes, qui font à la liberté une part bien dissemblable, et qui entraînent des devoirs bien différents. La justice lie les mains ; la charité incline les cœurs. Confondre, comme il arrive souvent, les devoirs de justice et les devoirs de charité, soit en matière d'éducation, soit dans les questions du travail ouvrier, ou encore, dans celles des relations internationales, c'est non seulement commettre une erreur profonde, mais poser des prémisses d'où peuvent surgir les pires conséquences.

L'éducation se fait par la langue, et par la langue maternelle d'abord. Vous ne sauriez, Messieurs, écarter de vos études les questions relatives à notre parler. Ces questions nous intéressent, et comme enfants de l'Église, et comme fils du Canada, et petits-fils de la France.

L'Église nous a appris ses dogmes et ses préceptes par des syllabes françaises dont l'écho résonne à travers nos pensées les plus intimes et nos plus chers souvenirs. Notre langue a été l'instrument transmetteur et conservateur de nos traditions et de nos croyances. Le Saint-Siège en reconnaît les titres naturels et l'efficacité religieuse ; et tout récemment Sa Sainteté Benoît XV consacrait de sa haute et suprême autorité le droit qu'ont nos compatriotes, dans les provinces canadiennes anglaises où ils sont établis, de parler, de faire enseigner, et, partant, de perpétuer l'idiome ancestral. Sachons comprendre et utiliser toute la signification de cette parole auguste.

La voix du Pape s'accorde avec celle de l'histoire. Le Canada est un pays bilingue. Son avenir repose sur le respect des langues et sur l'union des races qui ont mêlé, dans un commun effort vers la prospérité publique et la grandeur nationale, leurs luttes et leurs gloires. Vous ferez œuvre de bons Canadiens et de véritables patriotes en cultivant soigneusement votre langue,